



27 novembre 2020

## **Programme de développement durable 2021**

### **Le Conseil d'Etat définit les actions prioritaires**

**Le Conseil d'Etat a arrêté le programme de développement durable (PDD) du canton du Valais pour l'année 2021. Une étape supplémentaire est donc franchie dans le cadre de l'Agenda 2030 qui fixe une stratégie de durabilité à moyen terme pour le canton. Un comité scientifique devant apporter son soutien au Gouvernement a été créé et de nouveaux projets exemplaires en matière de durabilité sélectionnés. La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses impacts est un des pivots du programme. Le plan climat cantonal en préparation est la mesure phare pour y parvenir. Il prévoit notamment de nouvelles actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui seront réalisées à partir de 2022.**

Le Valais poursuit son engagement sur la voie de la durabilité. Le Gouvernement a arrêté le programme de développement durable du canton du Valais pour l'année 2021. Celui-ci définit chaque année les actions prioritaires du Conseil d'Etat depuis que le canton a adopté sa stratégie en la matière via l'Agenda 2030.

La gouvernance de la durabilité en Valais constitue le socle sur lequel cette stratégie à moyen terme peut être mise en œuvre. Il s'agit principalement d'améliorer les processus de décisions. Il est ainsi prévu d'ajouter des informations sur la durabilité dans les messages accompagnant les projets au Grand Conseil. Ces informations seront synthétisées sur la base d'une évaluation de la durabilité. Un projet de modification de la loi sur l'organisation des Conseils et les rapports entre les pouvoirs sera soumis à cet effet au Parlement.

De plus, un comité scientifique composé de cinq experts de renommée nationale possédant une bonne connaissance du territoire valaisan a été créé. Mission leur a été donnée de fournir au Gouvernement et à l'Administration des conseils indépendants fondés sur des données scientifiques et factuelles dans les domaines définis lors de la planification des politiques publiques liées au climat.

### **Une démarche participative**

Le nouveau programme de développement durable entend également poursuivre une démarche qui se veut participative. Les Services de l'Etat ont une fois de plus été sollicités afin de proposer leurs idées en matière de durabilité et ainsi apporter leur pierre à l'édifice. Une dizaine de nouveaux projets exemplaires a été intégrée au PDD 2021, venant compléter la vingtaine déjà lancés cette année. Il s'agit par exemple du projet « jeunes consommateurs Valais » qui vise à sensibiliser la jeunesse à l'importance de consommer des produits sains, de saison et de proximité. Une autre action propose d'orienter les agriculteurs vers des solutions alternatives de valorisation pour le petit-lait et de renforcer des modes de production agricole respectueux de l'environnement.



## **Une action majeure : le plan climat cantonal**

L'adaptation au changement climatique et la lutte pour son atténuation est une autre priorité du PDD. Dans ce cadre, une première mesure a été mise sur pied : la promotion des véhicules électriques et hybrides. Des primes à l'achat sont offertes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 pour une enveloppe totale 7 millions de francs également destinée à l'installation de bornes de recharges dans le canton.

Pierre angulaire de l'Agenda 2030, l'élaboration d'un plan climat cantonal est en cours. Son objectif est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de prévenir et diminuer l'impact des changements qui ne pourront pas être évités. A cet effet, un bilan carbone au niveau territorial et un état des lieux des risques et opportunités liés au changement climatique sont en cours de réalisation. Les résultats permettront notamment d'élaborer le plan de mesures « réduction des gaz à effet de serre » en 2021. Sa validation et sa mise en œuvre interviendront en 2022.

### **Personnes de contact**

**Christel Dischinger**, cheffe de projet Fondation pour le développement durable des zones de montagne, 027 607 10 88

**Gérald Dayer**, président de la direction stratégique et opérationnelle (DSOP) en charge de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, 027 606 75 05